

Dons de la société populaire de Lorrez-le-Bocage, district de Nemours, d'argenterie, effets, assignats et numéraires, lors de la séance du 20 ventôse an II (10 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons de la société populaire de Lorrez-le-Bocage, district de Nemours, d'argenterie, effets, assignats et numéraires, lors de la séance du 20 ventôse an II (10 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 274;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30622\\_t1\\_0274\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30622_t1_0274_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

## [Tableau des dons, 22 plu. II]

	Dons en chemises	Dons en paires de bas	Dons en argent	
Comm. et St <sup>e</sup> popul. de Cuisery.	118	8	285 l. 18 s.	N <sup>o</sup> . La Société a converti la somme de 410 l. faisant partie de celle de 516 l. 16 s. ci-contre en des paires de souliers qui ont été envoyés à la même destination.
Brienne .....	43	»	26 l. 19 s.	
Labergement .....	86	»	121 l. 19 s.	
Jouvanson .....	47	»	82 l.	
Total .....	294	8	516 l. 16 s.	

[Certifié exact, le 23 plu. II, par la St<sup>e</sup> popul.]  
ROYER (prés.), PALANCHOY, PRIEUR (secrét.).

## 15

La société populaire de Lorrez-le-Bocage (1) invite la Convention nationale à rester à son poste. Les citoyens de cette commune ont envoyé au district quatre milliers de fer, un millier de cuivre, toute l'argenterie de leur église dédiée à la Raison, 99 chemises, 13 draps et autres objets, 26 livres en assignats, 12 liv. en numéraire.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Lorrez-le-Bocage, 24 plu. II] (3).

« Citoyen président,

Dis à la Convention que les citoyens de Lorrez ont toujours vécu en frères et amis depuis la Révolution, dis-lui que notre commune a envoyé au District, il y a trois mois, quatre milliers de fer environ, trois cloches, un millier de cuivre, toute l'argenterie qui servoit au culte intolérant; et une ci-devant Sainte Anne toute charmée de fil d'or et d'argent.

Dis à la Convention qu'aujourd'hui 24 pluviôse nous envoyons au District pour les braves défenseurs de la Patrie, 99 chemises, 13 draps, 2 paires de souliers, une paire de bas, 25 livres de vieux linge en charpie, 26 livres en assignats et 12 livres en numéraire.

Observe que notre commune n'est pas riche, qu'elle est composée de 150 feux, que sa position est en collines et montagnes et que son sol est sec et pierreux. Le pauvre a disputé au citoyen aisé l'honneur de secourir ses frères d'armes, qu'il a été doux et satisfaisant pour notre société de voir l'indigent, la femme veuve apporter une bandelette, une compresse, une poignée de charpie ?

Dis à la Convention que c'est le Président de notre Société qui a acheté le premier bien d'émigré vendu au district.

Dis-lui enfin que notre ex-curé s'est déprêtrisé le 2 frimaire, qu'il s'est marié le cinq, et marié avec une patriote qui a vendu sa propriété de famille, pour acheter du bien national.

Illustres Montagnards, restez à votre poste ; vous êtes les sauveurs de la Patrie, restez sur

(1) Distr. de Nemours.

(2) P.V., XXXIII, 164. B<sup>in</sup>, 20 vent. et 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>é</sup>).

(3) C 294, pl. 970, p. 2.

voire Montagne ; c'est là qu'on respire l'air pur de la liberté. Quand le peuple romain étoit opprimé, il se retiroit sur le mont Aventin, c'est ainsi que pour échapper aux persécutions des royalistes, des fanatiques, des fédéralistes, vous avez formé une montagne d'où vous avez bravé la rage des monstres qui conspiraient contre notre sainte liberté. Vive la République ! Vive la Montagne ! »

D'ANVERS, LÉBOUC, VATINELLE.

P.S. (2 vent.). — Dis aussi à la Convention que notre commune a dédié sa ci-devant église en temple de la Raison ; qu'elle a renoncé à tout culte extérieur, et qu'elle a célébré cette fête de dédicace le jour du dernier décadi du mois pluviôse dernier.

## 16

Le district de Luxeuil annonce 600 chemises qu'il a envoyées à Besançon.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Luxeuil, 2 vent. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« L'annonce du besoin de nos généreux combattants en fait de petit habillement n'a pas été sitôt faite à la réception de nos correspondances, que des individus des communes du ressort présent et qui à leur retour en leur domicile, en ont fait part à leurs frères, ont fait incontinent affluer des chemises au nombre de 600. Nous venons de les faire aussitôt passer au magasin des effets militaires à Besançon, départ<sup>t</sup> du Doubs. Nos communes, que l'indicible pénurie des subsistances fait gémir de pouvoir si peu pour nos généreux défenseurs, ne s'en tiendront pas à cet envoi ; nous attendons ce qu'elles nous apporteront encore pour l'envoyer de même. Privons-nous de tout, disent-elles, plutôt que de laisser nos frères d'armes, dans le besoin. Voilà le cri général, sûr indice de l'amour pour l'inestimable liberté que cimentent de plus en plus les travaux immortels de la Convention, assise pour le bonheur éternel de la France, sur la Sainte Montagne. S. et F. ».

CADUZ (OU CABUZ), PETITJEAN, BOILEAU.

(1) P.V., XXXIII, 164. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>é</sup>).

(2) C 294, pl. 970, p. 3.